



## CAHIERS D'ACTEURS

### ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

## **Contribution Allemagne : Action sociale, emploi, retraites, CFE**

### ALLEMAGNE - 4 SEPTEMBRE 2025

Les Conseillers et Conseillères des Françaises et Français d'Allemagne ont organisé une seconde séquence en ligne le 4 septembre 2025 des Assises de la protection sociale des Françaises et Français établis hors de France.

La réunion dédiée à l'action sociale, l'emploi, les retraites et la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) en Allemagne a réuni 30 participants. Elle a bénéficié des interventions éclairant les différentes thématiques de la réunion de Mesdames Catherine Taste, vice-présidente de l'ASAIPE Bayern e.V., l'unique OLES d'Allemagne, Anne-Chrystelle Bätz, Présidente de l'association Emploi Allemagne et d'Isabelle Frej, invitée à cette réunion en sa qualité de Présidente du conseil d'administration de la CFE.

Huit conseillers et conseillères des Français d'Allemagne, deux représentants de l'administration consulaire, des membres d'associations locales (FLAM, associations d'utilité publique) et des citoyens et citoyennes ont participé aux échanges.

Lors du lancement de la réunion, les participants se sont brièvement présentés. Mme Audrey Leclerc a rappelé que ces Assises visent à engager une réflexion collective sur les dispositifs de protection sociale destinés aux Français résidant à l'étranger.

Les participants ont convenu que les conclusions de cette réunion seraient remontées à Paris pour les Assises. Cette deuxième séquence complète celle effectuée le 1er septembre 2025 consacrée aux dispositifs de bourses scolaires et d'aides aux élèves en situation de handicap dans le réseau des établissements AEFE en Allemagne.



Les Conseillers et Conseillères des Français d'Allemagne ont organisé une discussion publique. Le but était d'inviter à un dialogue ouvert les associations locales concernées, les associations reconnues d'utilité publique, les représentants du poste diplomatique et des postes consulaires et les citoyens et citoyennes sur les sujets choisis.

Rédactrice :  
Audrey Leclerc, Conseillère AFE

Contact : AFE

<https://www.assemblee-afe.fr>



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention  
CS 91533  
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : [assisessociales@assemblee-afe.fr](mailto:assisessociales@assemblee-afe.fr)



La discussion a débuté par la présentation rapide de la différence entre aides directes et indirectes en matière d'action sociale et du rôle des organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES). L'expérience de terrain de l'ASAIPE Bayern e.V. a été évoquée par Mme Catherine Taste qui a détaillé les activités de l'OLES. Celle-ci a aidé plus de 100 personnes en Bavière, offrant des soutiens financiers et d'accompagnement aux francophones en difficulté.

La réunion a ensuite abordé la thématique de l'emploi et Mme Anne-Chrystelle Bätz a présenté l'association Emploi Allemagne, expliquant qu'elle est une organisation reconnue d'utilité publique créée il y a 31 ans qui aide les Français et francophones en Allemagne à trouver de l'emploi. L'association organise environ 15 événements par an, principalement à Berlin, Munich et Hambourg, et travaille avec des partenaires allemands comme les services publics de l'emploi et d'autres associations. Elle a souligné que le marché de l'emploi en Allemagne est actuellement tendu avec un gel des embauches dans le secteur privé, mais que certains secteurs comme la vente, le médical et l'éducation recrutent encore.

La discussion s'est poursuivie avec l'intervention de Mme Isabelle Frej qui a présenté la CFE, un organisme de sécurité sociale créé en 1978 pour accompagner les entreprises françaises dans l'expatriation de leurs salariés. Elle a expliqué que la Caisse est financée uniquement par les cotisations de ses assurés, sans subvention d'État, et couvre trois grands risques : santé, accidents du travail et retraite, avec environ 1 200 contrats en Allemagne.

Mme Isabelle Frej a souligné les défis actuels de la Caisse, l'évolution du mode d'expatriation vers plus d'individus en individuel plutôt que via des entreprises, et les défis financiers liés aux missions de service public et au manque à gagner sur certains contrats.

### **Place de la CFE en Allemagne**

L'échange avec les participants s'est poursuivi sur la CFE et sa pertinence en Allemagne. Mme Nadine Fouques-Weiss a pointé le fait que la CFE fonctionne sur le tarif français de la sécurité sociale et que les indépendants ne peuvent pas cotiser à l'assurance retraite via la CFE, contrairement aux salariés. Il a été détaillé les complexités de l'assurance en Allemagne, notant que les salariés sous une certaine limite de salaire doivent rester dans le système public allemand, tandis que les indépendants peuvent choisir entre la CFE et les systèmes allemands. Mme Isabelle Frej a souligné l'importance de la CFE pour la continuité de la carrière et la retraite des expatriés, et M. Frédéric Zucco a soulevé des questions sur le remboursement de l'IVG dans le cadre de la CFE. Mme Saliha Ouammar a souligné l'importance de travailler sur une meilleure visibilité de la CFE auprès des Français expatriés en Allemagne. Mme Nadine Fouques-Weiss a expliqué que les personnes sans assurance n'ont pas de protection médicale ou sociale en cas d'hospitalisation à l'étranger, et a souligné que la CFE ne fait pas de publicité étant donné les risques juridiques liés à la réglementation européenne interdisant d'être assuré à deux assurances maladie obligatoires simultanément.



## Action sociale et retraites

Les participants ont discuté des défis liés à l'action sociale en Allemagne, notamment le manque d'engagement bénévole, particulièrement chez les jeunes, et les difficultés d'accès aux dispositifs existants.

Il a été souligné l'importance de la retraite pour les mères au foyer qui suivent leur conjoint expatrié, car elle est nécessaire pour emprunter en Allemagne, et il a été précisé qu'il existe des possibilités pour les personnes chargées de familles de cotiser au risque vieillesse et de se constituer une retraite sous certaines conditions.

## Rôle des associations françaises en Allemagne

Les participants ont discuté du rôle des associations françaises en Allemagne dans le soutien aux Françaises et Français résidant dans le pays, en particulier concernant l'insertion professionnelle et les questions de sécurité sociale. Mme Anne-Chrystelle Bätz a souligné l'importance du rôle des associations dans l'accompagnement des Françaises et Français, notamment ceux qui arrivent avec un petit budget et qui quittent l'Allemagne après un ou deux ans. Les participants ont également abordé les défis liés au bénévolat dans les associations, la fatigue des bénévoles et la nécessité d'un meilleur soutien des consulats et de l'ambassade. Mme Audrey Leclerc souligne que l'animation associative des consulats diffère selon les régions en Allemagne. Les bonnes pratiques de soutien aux associations de certains postes devraient être mises en valeur dans le réseau consulaire (exemple du Forum des associations de Munich porté entièrement logistiquement par le consulat de Munich). Mme Anne-Chrystelle Bätz a proposé la création d'une fondation pour soutenir les bénévoles des associations.

## Conclusion

Il est ressorti des échanges que la CFE est un organisme encore méconnu en Allemagne par la communauté française et peu visible. Des informations sur la structure de la part de l'administration consulaire sont nécessaires pour les Françaises et Français d'Allemagne assorties d'indications sur les spécificités locales.

L'engagement associatif pour la communauté française et francophone en Allemagne repose sur de nombreux bénévoles à soutenir. Les dispositifs existants ne ciblent pas ce public cible dont dépend l'action associative dans son ensemble. Il a été proposé la création d'une fondation pour soutenir les bénévoles des associations et que les bonnes pratiques de soutien aux associations des postes consulaires soient mises en valeur dans le réseau consulaire.

Mme Audrey Leclerc a conclu en remerciant les participantes et participants.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention  
CS 91533  
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : [assisessociales@assemblee-afe.fr](mailto:assisessociales@assemblee-afe.fr)

